PUBLICATION SUR INTERNET

En application des dispositions du **Code Général des Collectivités Territoriales**, et notamment des dispositions **des articles L 2121-24, L 2131-1 et de l'article R 2131, relatives au caractère exécutoire et à l'ouverture des voies et délais de recours**, la Commune de Clermont-Ferrand a publié sur son site internet le 21 octobre 2026 les actes administratifs listés en annexe.

Ces documents sont mis à la disposition du public et consultables au service des Archives en Mairie, rue Philippe Marcombes, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

L'affichage de l'information de cette publication a été effectué sur Internet à compter du 21 octobre 2026 pour une durée d'un mois.

Fait à Clermont-Ferrand, le 21 octobre 2026

Pour servir et valoir ce que de droit

Le Maire



Julien BONY

ANNEXE :
Certificat de publication sur internet d'actes administratifs

- Arrêté du 14/10/26 portant suppression de la régie d'avance (EAJE Neyron)
- Arrêté du 02/10/26 portant modification d'une régie de recettes et d'avances (Spectacles Vivants)
- Arrêté du 05/10/26 portant modification d'une régie de recettes et d'avances (Régie du Pôle des Centres culturels)